

Type de prestation / Type of service	euro H.T.
Inscription / Registration fee (uniquement pour les nouveaux titulaires)	200
INSTRUCTION DES DEMANDES / APPLICATIONS	
Admission pour un produit de base (et une référence commerciale)	950
Extension majeure pour un produit de base (et une référence commerciale) ⁽¹⁾	760
Extension mineure pour un produit de base (et une référence commerciale)	380
Supplément par référence concernée pour toute demande (hors produit de base)	
du 1 ^{er} au 10 ^{ème} produit/référence supplémentaire	16
du 11 ^{ème} au 20 ^{ème} produit /référence supplémentaire	12
à partir du 21 ^{ème} produit /référence supplémentaire	9
Maintien d'un certificat ou partie d'un certificat	685
AUTORISATION DE LABORATOIRE ATG / ATG LABORATORY AUTHORIZATION	
Admission pour un laboratoire de fabricant accrédité ou non	na
Extension pour un laboratoire de fabricant accrédité ou non	na
Attestation de portée pour un laboratoire sous contrat pour la marque	430
INTERVENTION SUR SITE – LABORATOIRE / AUDIT	
Audit égal ou supérieur à une journée (par jour et par auditeur) ⁽²⁾	1410
Audit inférieur à une journée (par jour et par auditeur) ^{(2) (3)}	1720
Préparation audit / rapport /suivi d'audit	705
Prélèvement (par jour) ⁽²⁾	910
ESSAIS / TESTING	
Prestations externes des laboratoires indépendants de la marque (par jour) ⁽²⁾	Devis labo
Evaluation des essais de vérification (par jour pour les 2 premiers jours de la prestation) ⁽²⁾	1410
Evaluation des essais de vérification (par jour à partir du 3 ^{ème} jour de la prestation) ⁽²⁾	1160
Evaluation des essais de vérification sur site inférieure à une journée (par jour et par auditeur) ^{(2) (3)}	1720
Rapport d'évaluation des essais	440
DEPLACEMENT / TRAVEL EXPENSES	
Frais de déplacement et de séjour (A/R)	Frais réels
Forfait trajet hors France et pays limitrophes (A/R)	470
Si trajet supérieur à 1/2 journée [par 1/2 journée supplémentaire (A/R)]	470
GESTION ANNUELLE (par année civile) / ANNUAL FEE (calendar year)	
Par certificat pour un produit de base (et une référence certifiée)	940
Supplément par référence supplémentaire certifiée (hors produit de base)	
du 1 ^{er} au 10 ^{ème} produit/référence supplémentaire certifiée	11
du 11 ^{ème} au 20 ^{ème} produit /référence supplémentaire certifiée	9
du 21 ^{ème} au 40 ^{ème} produit /référence supplémentaire certifiée	6
à partir du 41 ^{ème} produit /référence supplémentaire certifiée	4
Par autorisation de laboratoire de fabricant	na
Par laboratoire sous contrat pour la marque	430
DROIT D'USAGE DE LA MARQUE ATG (par année civile) / RIGHT TO USE THE ATG MARK (calendar year)	
Par site de fabrication	974
Par certificat	82

Nota : en cas d'annulation ou report d'une mission par le titulaire, les frais réels engagés par CERTIGAZ lui seront facturés

- (1) une extension majeure nécessite a minima un audit et/ou essai(s)
 (2) hors frais de déplacement et de séjour
 (3) mission non groupée avec une autre